

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 31 mars 2024

VIGILANCE JAUNE ORAGES

Le département du Finistère est placé ce lundi 1^{er} avril en vigilance jaune pour risque d'orages, de 0 heure à 16 heures.

Dans ce contexte, le préfet du Finistère, Alain Espinasse invite la population à la vigilance et rappelle les conseils généraux de prudence et en particuliers les suivants :

- soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau ;
- ne pratiquez pas d'activité nautique à risque ;
- ne vous promenez pas en bord de mer et dans les zones boisées ;
- évitez les travaux extérieurs (toits, arbres, ...);
- mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés ;
- adaptez votre conduite aux conditions météorologiques.

La situation météo est évolutive, le préfet du Finistère recommande de se tenir informé, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de Météo France : www.vigilance.meteofrance.com